



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 27476

## Texte de la question

M. Élie Aboud interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche. En effet, à la lecture de celui-ci, certains s'inquiètent de voir le principe d'une polarisation et d'une centralisation exacerbée de la formation supérieure. Cela reviendrait par conséquent à déconsidérer, entre autres, les villes moyennes. Or ces dernières accueillent 20 % des étudiants post-bac. Pourtant, ces établissements, sous la forme d'universités de plein exercice et assimilées, ou d'antennes, sont de véritables vecteurs de l'activité économique et sociale de ces territoires. L'IUT de Béziers et le centre universitaire Du-Guesclin, antenne de l'université Montpellier III, en sont des exemples éminents. En outre, grâce à un maillage territorial plus abondant, ils permettent aussi de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur. Il convient donc de réfléchir à une meilleure association entre ces territoires et ces établissements. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

## Texte de la réponse

Le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche réaffirme la volonté de l'Etat de construire sa relation avec les opérateurs de l'enseignement supérieur au travers de la politique de site. Cette politique de site n'a pas vocation à recentraliser l'enseignement supérieur et la recherche sur les grandes métropoles. Au contraire, elle a pour but de constituer sur chaque site des réseaux cohérents. Le projet de loi prévoit également que chaque lycée ayant une formation relevant de l'enseignement supérieur établira une convention avec un EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) de son académie. Cette mesure contribuera également à mieux tisser chaque territoire en permettant notamment que l'offre de formation accueillie par les villes moyennes soit mieux reliée avec les centres universitaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Élie Aboud](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27476

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 mai 2013](#), page 5434

**Réponse publiée au JO le :** [23 juillet 2013](#), page 7853